



PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE EXÉCUTANTS ET CHARGÉS DE TRAVAUX HORS TENSION CHARGÉS D'INTERVENTION GÉNÉRALE CHARGÉS DE CONSIGNATION BT NORME NF C 18-510 HABILITATIONS B1, B2, B1V, B2V, B2V ESSAI, BR, BC

PUBLIC CONCERNE

■ Les électriciens qui effectuent des opérations ou des travaux hors tension sur des installations ou des équipements électriques du domaine basse tension

PRE REQUIS

■ Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation d'une pratique professionnelle

DUREE

3 jours soit 21 heures

MOYENS

PEDAGOGIQUES

■ Matériel pédagogique (Armoires électriques)

■ Livret remis aux stagiaires

PROFIL INTERVENANT

■ Formateur spécialisé sur cette thématique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Vincent RABET

OBJECTIFS

■ Exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

Module tronc commun N°2 (14 heures)

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Le rôle des différents intervenants en fonction des opérations
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- La mise en sécurité d'un circuit électrique
- Les équipements de protection collective et leurs fonctions
- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module travaux hors tension en basse tension (B1-B2-B1V-B2V ESSAI) (2 heures)

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation
- Les différents niveaux d'habilitation rencontrés dans le cadre des travaux hors tension
- Les prescriptions d'exécution des travaux hors tension
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux hors tension

■ Les mesures de prévention à appliquer lors d'un travail

■ Les instructions de sécurité spécifiques aux essais

Module intervention générale (BR) (2 heures)

- Les différentes interventions et les limites respectives de leur domaine
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux interventions BT
- Les documents applicables dans le cadre d'une intervention BT
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT
- Les opérations de consignation lors des interventions BT (Durée 3 heures) Module consignation (BC)
- Les risques de présence de tension
- Les documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux
- Les opérations de consignation (en une et en deux étapes) et les documents associés

MISE EN SITUATION PRATIQUE (3 heures)

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE (1h30)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)

HABILITATION ELECTRIQUE : 3 ans

ACTION FORMATION OUEST – 4A rue du Bignon PA la Prunelle – 22190 PLERIN

Tél : 02 96 77 00 71 – Mail : actionformationouest@afo.bzh

Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00042



WWW.QUALICERT.FR